

ANNEXE II : DEPLACEMENTS – (article 6 de l’avenant mensuels)

Reprise de l’accord national du 26 février 1976 sur les conditions de déplacement

LA CHAMBRE SYNDICALE DES INDUSTRIES METALLURGIQUES MECANIKES
CONNEXES ET SIMILAIRES DE LA REGION DE THIERS

LES ORGANISATIONS SYNDICALES OUVRIERES

C.G.C

C.G.T.-F.O.

C.G.T. –F.O- T.A.D.

Syndicat des é mouleurs

Gpt de Défense T.A.D